

**Direction des Jurys de l'enseignement secondaire**  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

## Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

### CONSIGNES D'EXAMEN

<b>Cycle</b>	<b>2025-2026/2</b>
<b>Titre</b>	CESS TQ/P
<b>Matière</b>	FRANÇAIS

**Changement à partir du cycle 25-26/2 :**

**La répartition des points entre l'épreuve écrite et orale  
passe à 50% pour chaque épreuve (voir pages 3 et 16).**

## I. Informations générales

### ●●● Identification de la matière

Nom de la matière : français

Equivalent dans une grille horaire : 4 heures/semaine

### ●●● Programme(s)

Selon la réglementation, les questions de l'examen porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>1</sup>. Ces programmes sont téléchargeables sur la *page* suivante :

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : **464/2015/240**

(<https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/464-2015-240.pdf>)

Nom du programme :

*Programme d'études du cours de français*

*Enseignement secondaire ordinaire*

*Humanités professionnelles et techniques*

*Deuxième et troisième degrés*

Référentiel :

*Compétences terminales et savoirs requis en Français – Humanités professionnelles et techniques*

Publié au Moniteur belge le 17 avril 2014

<http://www.enseignement.be/index.php?page=25189&navi=296>

### **Les référentiels suivants déterminent les compétences et les savoirs de la formation commune aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés et en 7<sup>e</sup> année professionnelle et technique de qualification:**

- o  [Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - formation scientifique](#) (en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016 en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, le 1<sup>er</sup> septembre 2017 en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, et le 1<sup>er</sup> septembre 2018 en 7<sup>e</sup> année)
- o  [Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - français](#) (en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016 en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, le 1<sup>er</sup> septembre 2017 en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, et le 1<sup>er</sup> septembre 2018 en 7<sup>e</sup> année)

### ●●● Titre visé et type d'enseignement

Le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire technique de qualification, artistique de qualification et professionnel (CESS TQ/P).

**Les candidats et candidates à l'examen de français du CESS TQ/P du cycle 25-26/2 sont censés avoir pris connaissance des consignes d'examen qui suivent.**

<sup>1</sup> Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

## II. Organisation de l'examen

### ●●● Modalités de passation

L'examen de français est divisé en 2 épreuves, l'une écrite et l'autre orale. Il est obligatoire de présenter les 2 épreuves (sauf en cas de dispense partielle précédemment obtenue).

Parties de l'examen	Durée et pondération
Épreuve écrite	3 heures – <b>50% de la note globale</b>
Épreuve orale	Environ 30 minutes – <b>50% de la note globale</b>

Si vous êtes absent ou absente à l'épreuve écrite, vous ne pourrez pas passer l'épreuve orale (sauf en cas de dispense partielle de l'écrit obtenue lors d'un cycle précédent). Vous obtiendrez la note de 0 pour tout l'examen.

Une fois l'épreuve écrite passée, l'horaire des oraux pourra être établi. Il sera publié sur le site internet des jurys les jours suivant l'écrit. Vous recevrez également un mail de la Direction des jurys à ce sujet. La période des oraux pour le CESS TQ/P s'étend du 15/04/2026 au 12/06/2026, votre oral peut être programmé à tout moment pendant cette période.

Si vous êtes absent ou absente à l'épreuve orale, votre épreuve écrite ne sera pas cotée. Vous obtiendrez la note de 0 pour tout l'examen (sauf en cas de dispense partielle de l'oral obtenue lors d'un cycle précédent). Il est possible d'obtenir une cote de présence pour l'oral en s'y rendant **au jour et à l'heure prévus**. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet [à la page 19 de ces consignes](#) (absence à l'épreuve écrite ou orale).

Si vous êtes en échec à l'examen, vous pouvez obtenir une dispense partielle si l'une des 2 épreuves (orale ou écrite) est réussie.

A partir de ce cycle, la pondération des épreuves écrite et orale change. L'épreuve orale qui était anciennement sur 40 points passe à 50 points, l'épreuve écrite qui était anciennement sur 60 points passe à 50 points.

Si vous avez obtenu une dispense partielle lors d'un cycle antérieur au 2025-2026/2 et souhaitez représenter l'épreuve pour laquelle vous étiez en échec au cycle 2025-2026/2, votre dispense partielle (sur 60 si c'est l'écrit ou sur 40 si c'est l'oral) sera adaptée sur 50 par la Direction des jurys. Vous recevrez un mail à ce sujet. Vous trouverez plus d'informations [à la page 17 de ces consignes](#).

●●● **Matériel**

	<b>Partie écrite</b>	<b>Partie orale</b>
<b>A U T O R I S É</b>	Pochette ou trousse plastique transparente. Matériel de base d'écriture. Ouvrages de référence au format papier : dictionnaire, Bescherelle (conjugaison), correcteur orthographique, grammaire, dictionnaire des synonymes, ... Calculatrice non graphique et non programmable (pour faire le compte de mots de la production écrite demandée).	Les œuvres de la liste choisie par le ou la candidate en version intégrale <b>et</b> en version papier ( <b>obligatoire</b> ).
<b>R E F U S E</b>	Pochette ou trousse non transparente. Dictionnaires traductifs. Feuilles de brouillon personnelles et notes, tipp-ex, versions numériques et imprimées de l'essai et des ouvrages de référence, analyses, notes et résumés divers.	Version numérique ou abrégée des œuvres ; analyses, notes et résumés divers.
	<b>Les GSM, montres connectables ou tout autre objet connectable sont éteints et laissés dans votre sac. Ils ne peuvent ni être visibles ni être portés sur vous pendant l'examen. Le non-respect de cette règle entraîne immédiatement l'exclusion et l'annulation de l'épreuve en cours. La même sanction est appliquée si un GSM ou tout autre objet connectable se met à sonner.</b>	



**Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.**

### III. Consignes

#### ••• Présentation synthétique de l'examen

#### 1. ÉPREUVE ÉCRITE ([voir pp. 6 à 11 de ces consignes](#))

Durée : 3 heures

Total des points : 50

Rédaction d'une synthèse (réponse synthétique à une question au départ d'un portefeuille de textes) (UAA 2)

OU

Rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion OU rédaction d'une lettre de réclamation (UAA3).

La thématique sera exposée au travers de plusieurs textes informatifs ou argumentatifs.

Attention :

- il n'y aura qu'une seule tâche d'écriture proposée (pas de choix),
- il est obligatoire de compter et d'indiquer le nombre de mots du texte rédigé.

#### 2. ÉPREUVE ORALE :

Durée : environ 30 minutes

Total des points : 50

Matériel obligatoire : les trois œuvres choisies de la liste sélectionnée en version imprimée.

Partie 1 : présentation synthétique de l'œuvre choisie par l'examineur ou l'examinatrice (exposé de 3 à 5 minutes)

Partie 2 : avis personnel/ justification de choix

Partie 3 : débat

## ●●● Épreuve écrite

**Rappel préalable : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie–Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.**

Le jour de l'examen, vous lirez d'abord un portefeuille de documents en rapport avec la thématique.

L'épreuve consistera en une tâche d'écriture répondant à une intention de communication précise :

- Soit **informer** par la rédaction d'une **synthèse de documents** portant sur la thématique abordée par les textes ;
- Soit **convaincre** par la rédaction d'une **argumentation** sur la thématique abordée par les textes.

**Vous devez donc vous préparer aux 2 éventualités.** Il n'y aura qu'une seule proposition de tâche d'écriture (vous ne pourrez pas la choisir).

Une grille d'évaluation précise, élaborée en fonction de la tâche demandée, vous sera remise en même temps que la consigne lors de l'examen.

La maîtrise de la langue écrite (orthographe, syntaxe et ponctuation, lexicque) sera toujours évaluée lors des épreuves écrites. Elle se trouve sous la rubrique « recevabilité (linguistique) » des grilles ci-dessous.

### 1. La synthèse

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé et sélectionner les informations adéquates, lesquelles seront (re)copiées ou transcrites avec références, si ces dernières sont demandées.
UAA2 Synthétiser <sup>2</sup> .	Rédiger pour informer autrui, une réponse synthétique.

Une synthèse a pour but de sélectionner des informations dans plusieurs textes de manière à répondre à une ou des questions posées qui constitue(nt) le sujet. Elle est destinée à un lecteur qui n'a pas lu les documents sur lesquels se base la synthèse.

Faire une synthèse implique :

- la sélection complète des informations pertinentes par rapport au sujet à partir de **tous les textes**,
- une reformulation fidèle, concise et structurée desdites informations,
- la mise en relation des informations sélectionnées (la synthèse **n'est pas une succession de résumés**),
- l'absence de prise de position personnelle,
- la prise en compte du lecteur de la synthèse qui n'a pas eu accès aux textes donnés,
- la référence aux sources,
- le respect d'une longueur imposée.

Les textes servant de support à la synthèse seront dans un portefeuille de documents distribué en même temps que la copie de l'examen.

<sup>2</sup> La réduction ou le résumé étant demandés au 2<sup>e</sup> degré TQ/P, l'évaluation de l'UAA2 au 3<sup>e</sup> degré porte sur la synthèse.

Voici des exemples de questions pouvant servir de sujet à une synthèse :

- « *Quels sont les bénéfices et les risques liés à l'usage de la politesse aujourd'hui ?* »
- « *En quoi les différentes conceptions du voyage présentées dans les documents s'opposent-elles et en quoi se rejoignent-elles ?* ».
- « *Quelles sont les attentes des jeunes à l'égard du monde du travail ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer ces attentes ?* »

Ces exemples sont issus de diverses épreuves externes du CESS TQ/P français consacrées à la synthèse de textes. Les annales des épreuves externes du CESS TQ/P français sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26846&navi=3460#20>

La synthèse demandée sera évaluée en fonction des critères fournis, à **titre indicatif**, dans le tableau ci-dessous.

### Exemple de grille pour l'évaluation d'une synthèse :

Critères	Indicateurs	
<b>Lisibilité</b>		Ecriture lisible Mise en page
<b>Pertinence (ce critère correspond à au moins 50% du total des points)</b>	1. Sélection et reformulation	1.1 Sélection et présentation pertinente et suffisante des informations par rapport à la question posée (y compris l'attribution des propos à leurs auteur·e·s) 1.2 Informations reformulées et fidèles par rapport aux textes sources 1.3 Reformulation concise 1.4 Enonciation distanciée
	2. Organisation des informations	2.1 Introduction présentant clairement le sujet de la synthèse ainsi que les intervenants 2.2 Mise en relation des informations sélectionnées 2.3 Organisation cohérente des éléments demandés 2.4 Conclusion récapitulant la réponse apportée à la question posée par le sujet
<b>Intelligibilité</b>	3. Cohésion interne du texte	3.1 Anaphores <sup>3</sup> 3.2 Connecteurs et transitions 3.3 Segmentation du texte en paragraphes
<b>Recevabilité</b>	4. Recevabilité linguistique	4.1 Orthographe 4.2 Syntaxe et ponctuation 4.3 Clarté et précision du lexique
	5. Recevabilité sociale	5.1 Respect de la longueur imposée 5.2 Soin de la copie

<sup>3</sup> Anaphores : procédés qui servent à la reprise d'éléments (idées, personnes, faits, objets) déjà évoqués dans le texte (exemple : *La modification des rythmes scolaires... cette modification... celle-ci/ cette dernière... elle va impliquer...la transformation de ces rythmes).*

## 2. L'argumentation

Unité d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA3 Défendre une opinion par écrit.	Réagir et prendre position : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaction à une opinion : courrier des lecteurs, forum web, etc.</li> <li>- Réclamation / sollicitation : lettre de demande ou formulaire de réclamation.</li> </ul>

Si la tâche d'écriture consiste en une argumentation, le sujet demandera aux candidats :

- soit de réagir à une ou des opinions de tierces personnes,
- soit d'adresser une réclamation à une personne qui leur est supérieure par le statut (= relation asymétrique, comme entre un/une professeur/e et un/une étudiant/e, un/une patron/ne et un/une employé/e, ...).

Afin de rédiger au mieux leur argumentation, il est demandé aux candidats de maîtriser les aspects relatifs à la présentation, au contenu et à l'énonciation <sup>4</sup> des **types d'écrits** suivants :

- le courriel,
- la lettre,
- les articles de presse argumentatifs comme la lettre ouverte, la carte blanche, le billet d'humeur, la chronique, l'éditorial,
- le courrier de lecteur.

Les textes des candidats seront évalués en fonction des critères fournis dans les tableaux des pages suivantes. Les critères d'évaluation peuvent varier selon l'exercice d'écriture demandé.

Comme pour la synthèse, les candidats pourront trouver des exemples de tâches argumentatives de mêmes type et difficulté dans les épreuves externes de français pour le CESS TQ/P (<http://www.enseignement.be/index.php?page=26846&navi=3460#20>).

<sup>4</sup> Énonciation : production individuelle d'un énoncé dans des circonstances précises. Il s'agit d'adapter les éléments de l'énoncé aux circonstances d'énonciation : à qui s'adresse-t-on, dans quel but et quelle situation ? Ainsi, on adaptera la formule d'appel (M<sup>me</sup> la Ministre, Monsieur...) et de politesse d'une lettre en fonction de son ou de sa destinataire.

**Exemple de grille pour l'évaluation d'un avis argumenté réagissant à l'opinion d'un tiers :**

GENRE	APPRÉCIATION PERSONNELLE ÉCRITE ARGUMENTÉE	
<b>Lisibilité</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Écriture lisible.</li> <li>▪ Mise en page.</li> </ul>
<b>Recevabilité</b>	Linguistique	Correction de l'orthographe et de la ponctuation. Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	Registre et ton adaptés (modalisateurs <sup>5</sup> éventuels pour atténuer la demande). Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments. Respect du format imposé : nombre de mots. Soin de la copie.
<b>Intelligibilité</b>	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation des informations selon une structure argumentative :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Introduction : rappel de la thématique en questionnement, contextualisation de l'opinion à laquelle on réagit (auteur, cadre) ;</li> <li>– Éléments d'accord et de désaccord ;</li> <li>– Conclusion éventuelle invitant le lecteur à réviser sa position ou à trancher en faveur de la position du candidat.</li> </ul> </li> </ul>
	Cohésion textuelle	Segmentation des paragraphes. Connecteurs appropriés au rapport logique. Anaphores adéquates.
<b>Pertinence</b>	Adéquation à la thématique  Adéquation du texte à son intention	Fidélité à la reformulation des propos d'autrui. Positionnement adéquat du candidat par rapport à l'opinion à laquelle il réagit. Développement de la contre-argumentation (argument / contre-argument / réfutation, concession). Cohérence argumentative : progression et non-contradiction. Énonciation marquée (présence du <i>JE</i> ).

<sup>5</sup> Un **modalisateur** est un mot ou un groupe de mots qui traduit l'appréciation du locuteur sur son propre énoncé. Par exemple, dans la phrase « Je suis sûr qu'il est là aujourd'hui », le locuteur, par l'emploi de l'adjectif « sûr », insiste sur son degré de certitude quant à son propre énoncé. « Sûr » est donc un modalisateur.

**Exemple de grille pour l'évaluation d'une lettre ou d'un courriel de demande :**

GENRE	LETTRE / COURRIEL DE DEMANDE	
<b>Lisibilité</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Écriture lisible.</li> <li>▪ Mise en page.</li> </ul>
<b>Recevabilité</b>	Linguistique	Correction de l'orthographe et de la ponctuation. Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	Énonciation en rapport avec la lettre/le courriel : composantes et spécificités du genre (formules d'adresse, de politesse, etc.) Registre et ton adaptés (modalisateurs éventuels pour atténuer la demande). Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments.
		Respect du format imposé : nombre de mots. Soin de la copie.
<b>Intelligibilité</b>	Organisation des contenus	Organisation des éléments : <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques de la lettre ;</li> <li>- introduction précisant et contextualisant la demande ;</li> <li>- argumentation étayant la demande.</li> </ul>
	Cohésion textuelle	Segmentation en paragraphes. Connecteurs appropriés au rapport logique. Anaphores <sup>6</sup> adéquates.
<b>Pertinence</b>	Adéquation à la thématique  Adéquation du texte à son intention : convaincre le destinataire de répondre à la demande	Pertinence de la demande. Pertinence et développement des arguments. Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

<sup>6</sup> **Anaphores** : procédés qui servent à la reprise d'éléments (idées, personnes, faits, objets) déjà évoqués dans le texte (exemple : *La modification des rythmes scolaires... cette modification... celle-ci/ cette dernière... elle va impliquer...la transformation de ces rythmes).*

### 3. Remarque importante sur le nombre de mots

L'épreuve demandera aux candidats d'indiquer le nombre de mots de leur texte dans une case prévue à cet effet.

Il est **obligatoire** de compléter cette case avec le relevé exact de ce nombre de mots car la cotation de plusieurs critères (l'orthographe, la syntaxe, le lexique) est influencée par ce paramètre.

Faire le relevé du nombre de mots et l'indiquer fait partie des tâches demandées et est compris dans le temps prévu pour l'épreuve. Les candidats négligeant de compléter cette case ou indiquant un nombre manifestement incorrect seront pénalisés.

Quand vous faites votre brouillon, estimez le nombre de mots que vous avez écrit en comptant le nombre de mots que vous écrivez sur deux lignes pleines. Par exemple, 18 mots sur 2 lignes.

Ensuite, divisez ce nombre par le nombre de lignes que vous avez prises en compte :  $18/2 = 9$  mots en moyenne par ligne pleine.

Puis, multipliez ce nombre par le nombre de lignes que vous avez écrites sur votre brouillon, par exemple 33 lignes. Vous pouvez estimer que vous avez à peu près écrit 297 mots (= 9 mots en moyenne par ligne x 33 lignes). Cela vous permettra de vous rendre compte si votre texte entre dans les limites de mots données par les consignes.

En revanche, quand vous recopiez votre texte sur votre copie d'examen, il faut indiquer le nombre **exact** de mots. Il faut alors compter le nombre de mots de chaque ligne puis faire l'addition (d'où l'utilisation permise de la calculatrice, voir le matériel autorisé en page 3 de ces consignes).

#### *Comment compter le nombre de mots ?*

Tous les mots comptent, y compris les « s' », « l' », « d' »... En revanche, les noms composés (y compris les nombres ou les années) comptent pour un seul mot.

Par exemple, dans la phrase « Les (1) 21 (1) petits-neveux (1) d'Anne-Laurence (2) s'amusaient (2) bien chez elle (3) en 1995 (2) », il y a 12 mots.

## Épreuve orale

Au cours de cette épreuve, les candidats doivent effectuer plusieurs tâches de communication orale. Celles-ci ont pour base des œuvres littéraires réparties en 4 listes. Chaque liste comporte 4 romans.

Vous devez d'abord choisir une liste parmi celles présentées en page 14 de ces consignes. Ensuite, parmi les 4 romans de cette liste, vous devez en choisir 3.

Vous avez donc 3 lectures et recherches à effectuer pour vous préparer à cette épreuve. Avant de choisir votre liste et vos romans, lisez très attentivement ce qui suit.

Vous devrez JUSTIFIER votre choix

- de liste (pourquoi cette liste et pas les trois autres ?)
- de romans (pourquoi ces 3 romans et pas le 4<sup>e</sup> ?)

Vous devrez expliquer à la fois pourquoi vous avez choisi de préférer cette liste et ces romans et pourquoi vous avez choisi de rejeter les autres listes et romans. Votre sélection de 3 livres ne sera donc pas le fruit du hasard mais d'une recherche préalable qui justifiera le rejet de certains romans et le choix opéré.

Lors de l'épreuve orale, l'examineur désignera un unique roman parmi les 3 choisis sur lequel porteront toutes les parties de l'épreuve.

Dans un premier temps, vous devrez présenter cette œuvre durant 3 à 5 minutes.

Dans un deuxième temps, vous partagerez votre opinion sur le livre (jugement de goût).

Dans un troisième temps, vous devrez justifier votre choix de liste et de romans.

Enfin, soit en fin d'épreuve, soit tout au long de celle-ci (partie 2 et 3), la qualité des échanges, le débat, avec l'examineur sera évalué.

### Il est essentiel de prendre des notes lors de la lecture des œuvres :

- afin de pouvoir faire le travail de préparation des tâches demandées pour l'examen,
- afin de pouvoir vous souvenir de l'œuvre car plusieurs semaines se seront peut-être écoulées entre votre lecture et l'épreuve orale.

Voici les UAA concernées par l'épreuve orale :

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA0 Justifier, expliciter.	Justifier une réponse. Expliciter une procédure mise en œuvre pour réaliser une tâche.
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé et sélectionner les informations adéquates.
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser.	Réduire un texte ou résumer un texte pour informer autrui.
UAA4 Exprimer oralement une opinion et négocier.	Défendre oralement une opinion et l'étayer.
UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle	Amplifier une œuvre culturelle.
UAA6 Relater et partager des expériences culturelles.	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle avec appréciation personnelle motivée.

## 1. 1<sup>re</sup> partie : présentation synthétique de l'œuvre

Au moment de la passation de l'épreuve, la personne qui vous interroge choisira un seul roman parmi les trois. Nous vous demandons de vous exprimer oralement de manière fluide pendant une période comprise entre 3 et 5 minutes.

Vous présenterez l'œuvre imposée. La présentation devra être personnelle même si une partie conséquente des informations présentées aura été trouvée lors de recherches approfondies par vos soins.

Cette présentation reprendra les éléments essentiels à sa compréhension (auteur, date de parution, l'essentiel de l'intrigue, personnages principaux et cadre, le genre éventuellement de l'œuvre) démontrant une compréhension profonde de l'œuvre (les thèmes développés dans le roman, le ou les messages délivrés par l'auteur au travers du roman, etc.).

Il est crucial de comprendre que **la simple lecture de ces romans n'est pas suffisante**. Une recherche (par internet notamment) vous permettra de constituer un dossier documentaire que vous consulterez à plusieurs reprises pour préparer votre épreuve. Durant votre recherche, vous constaterez que certains lecteurs ont mis au jour des thèmes que vous n'aviez peut-être pas décelés ou que certains aspects historiques vous échappaient parce que vous ne connaissiez pas assez cette période de l'histoire. Il sera alors indispensable de faire des recherches sur cette période ou thématique mal connue. Tous ces éléments vous permettront de mieux saisir les nuances, la richesse, les valeurs et les sous-entendus de l'œuvre. Ce corpus documentaire vous servira aussi pour la partie deux.

Les bibliothèques publiques proposent des livres et des documents bien utiles pour la préparation de l'examen oral. Souvent le/la bibliothécaire sera d'une grande aide si vous le/la sollicitez. Internet regorge de ressources mais attention à bien vérifier la qualité et la fiabilité des sources ! Là aussi, le/la bibliothécaire pourra vous aider à éviter les pièges d'internet. Ensuite, compilez les documents et informations trouvés dans un classeur que vous consulterez pour préparer l'épreuve orale.

### Foire aux questions (que vous vous posez peut-être) sur la première partie

**Faut-il parler de l'auteur ?** Ça dépend. Le citer oui et donner une ou deux informations essentielles de façon concise sauf si des éléments biographiques permettent de mieux comprendre l'œuvre. Dans ce cas, il faut impérativement les citer et mettre en avant les liens.

**Exemple :** Almudena GRANDES est une autrice majeure espagnole. Savoir qu'elle est historienne de formation permet de mieux comprendre l'importance des informations historiques abondantes données dans le roman « Les trois vies de Manolita » et en expliquent sans doute la longueur inhabituelle, le roman fait 650 pages. Par ailleurs, ses convictions politiques personnelles (elle a milité pour le parti communiste espagnol) expliquent également que l'intrigue et le cadre soient directement reliés à la période de la guerre civile espagnole et la victoire de Franco sur les démocrates. → Ici, les éléments biographiques ont un lien direct avec l'œuvre, ils ne sont pas donnés gratuitement, simplement parce qu'on les connaît, ils servent notre présentation de l'œuvre. On ne doit donc donner que des informations essentielles.

**Faut-il faire le résumé de l'œuvre ?** Donner l'intrigue est indispensable, y compris la fin si cela permet de mieux comprendre le thème. En aucun cas, le résumé ne peut constituer l'essentiel de votre production orale.

**Tous les personnages doivent-ils être cités ?** Non, uniquement ceux qui permettent de comprendre l'intrigue ou les thèmes abordés. Parfois, un personnage secondaire est intéressant pour comprendre qu'il représente quelque chose d'important pour l'auteur. Idem pour la description des personnages.

**Je dois donc bien maîtriser mon cours d'histoire ?** Non, mais nous attendons une vraie compréhension de l'œuvre. Dans certains cas, elle est liée à un contexte historique et géographique sans lequel on passe à côté de l'essentiel. **Exemple :** Dans « Sobibor » de Jean MOLLA, ne pas savoir qu'il y a eu une seconde guerre mondiale et l'extermination de Juifs (notamment) dans des camps empêche de comprendre l'intrigue qui se joue à la fois à notre époque et également durant

cette guerre. Le message de l'auteur ou même l'intrigue ne peuvent pas être pleinement compris sans cet élément.

**Je dois donc juste faire une recherche par internet ?** Non, il faut aussi rassembler le fruit de cette recherche dans un dossier (le corpus documentaire, UAA1). Souligner les informations essentielles en fluo, mettre des signets, ajouter des post-it avec des notes pour pouvoir relire ce dossier avant l'examen, pendant la période de révision. Donc lire des pages intéressantes d'internet ne suffit pas.

**J'ai trouvé des informations intéressantes mais vous ne les avez pas citées dans les consignes, je peux les utiliser ?** Oui car votre présentation est personnelle. Si vous le jugez pertinent, ajoutez ces informations. Par la suite, l'examineur vous demandera peut-être pourquoi vous les avez ajoutées. Il vous suffira d'expliquer votre choix (UAA6 et UAA 0). Il n'existe pas qu'une façon de faire. L'important c'est la richesse, la justesse de votre propos, la façon dont c'est dit (pas de phrases à rallonges quand on peut être plus concis en utilisant les mots appropriés) et surtout la façon dont vous justifiez vos choix, autrement dit votre capacité argumentative.

**On a travaillé à plusieurs, on a fait tous ensemble une seule présentation synthétique, c'est grave ?** Oui, parce qu'alors ce n'est plus personnel. L'examineur se rendra vite compte (débit, intonation, vocabulaire utilisé, répétition de phrases identiques...) qu'il s'agit d'un texte mémorisé par cœur et sans appropriation réelle. Dans ce cas, cela affectera les points à différents niveaux.

## 2. 2<sup>e</sup> partie : A/donner son avis sur l'œuvre

Que pensez-vous de ce roman ? Il s'agit ici de réaliser un jugement de gout sur l'œuvre et de le partager. Ce jugement devra être soutenu par trois arguments bien distincts, développés et illustrés. L'un d'eux sera illustré par un extrait de l'œuvre de 10 à 25 lignes. Cet extrait est à choisir attentivement car il doit soutenir l'argument que vous venez de citer et l'expliquer. Bien entendu, en plus d'être pertinent, votre extrait devra être lu avec l'expression nécessaire (moduler sa voix, être attentif au débit, à l'intonation, au volume) pour rendre cette lecture vivante et compréhensible.

Ces arguments seront donc basés sur des critères personnels liés à votre lecture.



**Les arguments tels que la longueur du roman ou la facilité de lecture de l'œuvre ne seront jamais acceptés parce que trop simplistes**

### **B/ justifier le choix de liste et de romans**

Vous avez choisi une liste plutôt qu'une autre, pourquoi ? Quels sont les critères sur lesquels vous vous êtes basé pour éliminer trois listes et en préférer une ? Ce sera le même procédé à l'intérieur de la liste, trois romans ont été choisis et un autre disqualifié. Comment avez-vous procédé ? Détaillez le processus de sélection et la réflexion qui a présidé à vos choix.

Au cours de vos lectures, vous avez remarqué un point commun voire plus entre les romans lus. Quel(s) élément(s) vous semble justifier que ces œuvres soient rassemblées dans une même liste ? Il s'agit là encore de justifier votre réponse ET de montrer le processus pour parvenir à celle-ci. Plusieurs réponses sont possibles, c'est la façon dont vous défendrez votre point de vue dans un échange avec votre interlocuteur ou interlocutrice qui rendra celui-ci pertinent et crédible.

## 3. 3<sup>e</sup> partie : la qualité du débat

La façon dont vous prenez place dans cet échange sera également évalué dans cette partie et tout au long de cette épreuve. Il ne s'agit pas de dire oui à tout ce que dit la personne avec qui vous échangez, ni de répéter avec force et vigueur vos arguments sans rien écouter. Prendre place dans un échange de qualité suppose à la fois de savoir écouter et prendre en compte l'avis d'autrui (en intégrant l'opinion de l'autre dans son propre discours tout en le déconstruisant ou réfutant si vous le jugez opportun) mais également de prendre sa place dans cet échange sans se soumettre à l'opinion d'autrui tout en veillant au respect de la parole de l'autre<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Typiquement réinterrompre l'autre, donner l'impression qu'on n'a rien entendu des arguments « adverses » ne permet pas de garder un climat serein. De la même façon, acquiescer à tout ce qui est dit fera tourner court l'échange.

Exemple de grille d'évaluation pour l'épreuve orale (de légères modifications peuvent intervenir)

CRITÈRES	INDICATEURS
<b>AUDIBILITÉ</b>	Puissance vocale ou volume de la voix Articulation Voix correctement modulée (intonation) Débit
<b>PERTINENCE</b>  <b>(CE POINT VAUT POUR AU MOINS 50% DU TOTAL)</b>	Respect de l'intention et du genre <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Partie 1</b> : présentation synthétique de l'œuvre</li> </ul> Respect de la durée imposée <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Partie 2 : argumentation</b></li> </ul> 2.1 Avis personnel (jugement de gout) sur l'œuvre choisie par l'examineur <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présence d'une prise de position claire</li> <li>o Position soutenue par trois arguments illustrés dont un argument illustré par la lecture d'un extrait pertinent (choix + lecture)</li> <li>o Impression de parole spontanée (ni tirer les vers du nez ni annoncer des phrases toutes préparées)</li> </ul> 2.2 Justification du choix (liste/ roman) et rejet des autres listes/romans <ul style="list-style-type: none"> <li>o Au moins 2 arguments pertinents dont le dénominateur commun</li> <li>o Arguments cités</li> <li>o Arguments développés (illustrés)</li> </ul>
	Cohérence argumentative (toute la partie 2)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Partie 3 : débat</b></li> </ul> Développement d'une argumentation pertinente Marques de l'intersubjectivité Prise en compte de l'opinion d'autrui
<b>INTELLIGIBILITÉ</b>	Clarté lexicale Clarté syntaxique Cohésion textuelle (cohésion manifeste de l'exposé) Proportion acceptable d'implicite et réajustement en fonction de réactions (non)verbales de l'interlocuteur Mise en voix (lecture de l'extrait)
<b>RECEVABILITÉ</b>	Respect des normes linguistiques Correction globale de la syntaxe de l'oral et du lexique Respect des normes sociales : courtoisie <ul style="list-style-type: none"> <li>o respect de la parole d'autrui</li> <li>o modes de réaction à la parole d'autrui</li> <li>o respect de l'interlocuteur dans le propos et l'attitude (posture)</li> </ul>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>/50</b>

## IV. Annexes

### ••• Exemples d'examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire fournit désormais sur son site internet ([jurys.cfwb.be/jurys-secondaires/](http://jurys.cfwb.be/jurys-secondaires/)) au moins un exemple d'examen écrit par matière et par titre. Attention au fait que la tâche d'écriture proposée par l'exemple donné est une argumentation. Les candidats doivent garder à l'esprit que l'examen peut leur demander de rédiger une synthèse, ils doivent aussi se préparer à cette éventualité ([voir pages 6 à 11 de ces consignes](#)).

Les candidats pourront trouver dans les annales des épreuves externes du CESS TQ/P des exemples de tâches d'écriture semblables à celle qui leur sera proposée (synthèse **ou** argumentation).

Voici le lien de la page proposant ces anciennes épreuves externes (choisir l'option « TQ/P ») : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26846&navi=3460#2022>

### ••• Liste des œuvres littéraires pour l'épreuve orale

Vous devrez choisir l'une des listes suivantes. A l'intérieur de la liste choisie, vous devrez sélectionner, lire et préparer **3 œuvres** sur quatre selon les consignes expliquées en [page 12 et suivantes](#).

Attention : les œuvres ayant fait l'objet d'une adaptation cinématographique doivent impérativement avoir été lues.

#### Listes en vigueur pour le cycle 2025-2026/2 uniquement :

##### Liste 1

*Article 353 du code pénal* (Tanguy VIEL)  
*Le Confident* (Hélène GRÉMILLON)  
*Dans la gueule de la bête* (Armel JOB)  
*Today we live* (Emmanuelle PIROTTE)

##### Liste 2

*La Ballade de Lila K* (Blandine LE CALLET)  
*Dans la gueule de la bête* (Armel JOB)  
*Luz ou le temps sauvage* (Elsa OSORIO)  
*Le quatrième soupirail* (Marie-Sabine ROGER)

##### Liste 3

*La Ballade de Lila K* (Blandine LE CALLET)  
*Ce qu'il advint du sauvage blanc* (François GARDE)  
*L'été sans retour* (Giuseppe SANTOLIVIDO)  
*Certaines n'avaient même jamais vu la mer* (Julie OTSUKA)

##### Liste 4

*L'été sans retour* (Giuseppe SANTOLIVIDO)  
*La Ballade de Lila K* (Blandine LE CALLET)  
*S'adapter* (Clara DUPONT-MONOD)  
*Les Loyautés* (Delphine DE VIGAN)

### ••• Dispenses partielles

La matière Français est composée d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. **A partir du cycle 25-26/2**, l'épreuve écrite représente 50% de la note globale de la matière (anciennement 60%) et l'épreuve orale 50% (anciennement 40%).

Les candidats qui n'ont pas obtenu une note globale de 10/20 ou plus en Français pourront obtenir une **dispense partielle** dans la matière à condition :

- d'avoir participé à l'examen écrit et l'examen oral de la matière lors du même cycle ;
- ET**
- d'avoir obtenu minimum 25/50 à l'examen écrit de la matière ou d'avoir obtenu minimum 25/50 à l'examen oral de la matière.

→ Le candidat ayant réussi l'examen écrit ne devra plus présenter que l'examen oral pour réussir la matière.

→ Le candidat ayant réussi l'examen oral ne devra plus présenter que l'examen écrit pour réussir la matière.

La dispense partielle sera indiquée dans la colonne *Cycle dispense* de la notification officielle des résultats et du relevé de notes envoyé par courrier postal.

Elle sera indiquée de la manière suivante :

	Type d'inscription	Note	Cycle dispense
<b>Matricule :</b> 5420221100542			
Français	Inscrit	8	25-26/2-DE-32/50
Mathématique	Inscrit	9	/
Langue moderne I - Anglais	Dispensé	11	2024-2025/2
Sciences	Dispensé	14	2024-2025/2
Formation historique et géographique	Inscrit	8	/
Sciences sociales	Inscrit	6	/
<b>Décision :</b>		<b>Ajournement</b>	

Français : 25-26/2-DE-32/50

25-26/2 = cycle auquel la dispense est obtenue.

**DE** = dispense de l'examen **écrit**.

32/50 = note obtenue à l'examen écrit.

Si l'examen oral avait été réussi à la place de l'examen écrit, la dispense partielle serait indiquée de la sorte : 25-26/2-DO-32/50.

Si vous avez obtenu une dispense partielle **lors d'un cycle antérieur au 2025-2026/2** et souhaitez représenter l'épreuve pour laquelle vous étiez en échec, votre dispense partielle (sur 60 si c'est l'écrit ou sur 40 si c'est l'oral) sera adaptée sur 50 par la Direction des jurys.

En pratique, voici ce qui change :

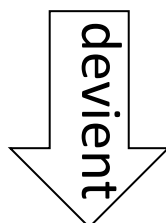
➤ Français : 25-26/1-DE-32/60

25-26/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.

DE = dispense de l'examen écrit.

32/60 = note obtenue à l'examen écrit.

En obtenant 8/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 32/60 à l'examen écrit, la dispense de l'examen écrit est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 18/40 à l'examen oral pour réussir la matière ( $32/60 + 18/40 = 50/100$ ).



➤ Français : 25-26/1-DE-27/50

25-26/1 = cycle auquel la dispense est obtenue.

DE = dispense de l'examen écrit.

27/50 = note obtenue à l'examen écrit convertie sur 50.

En obtenant 8/20 comme note globale, le candidat n'a pas réussi la matière. Néanmoins, ayant obtenu 27/50 à l'examen écrit, la dispense de l'examen écrit est accordée. Au(x) prochain(s) cycle(s), le candidat devra obtenir au minimum 23/50 à l'examen oral pour réussir la matière ( $27/50 + 23/50 = 50/100$ ).

Si vous êtes dans ce cas, vous ne devez pas faire la conversion vous-même, vous recevrez un mail de la Direction des jurys à ce sujet.

### ••• **A propos des absences à l'épreuve écrite ou orale**

Les candidats absents à l'écrit ne peuvent pas présenter l'oral sauf s'ils ont obtenu, lors d'un cycle précédent, une dispense pour l'écrit et qu'ils se sont inscrits pour l'épreuve orale.

Si les candidats ayant obtenu une dispense partielle (pour l'écrit ou pour l'oral) sont absents à la partie de l'examen qu'ils doivent représenter, ils obtiennent la note de 0 pour la matière. La dispense partielle reste néanmoins valable pour les cycles suivants.

Les candidats ne s'inscrivant pas à l'épreuve orale ou ne se présentant pas à l'épreuve orale à la date et l'heure prévues obtiennent la note de 0 pour la matière. La cote obtenue à l'épreuve écrite n'est dès lors pas prise en compte dans le calcul de la note finale de la matière (et ce même si elle est réussie). Dans ce cas, les candidats ne peuvent pas demander leur copie et devront représenter les épreuves écrite et orale à un prochain cycle.

Nous rappelons aux candidats que, depuis qu'il est possible d'obtenir des dispenses partielles, il leur est permis de se présenter devant l'examineur ou l'examinatrice **à la date et l'heure déterminées** pour leur épreuve orale dans le but d'obtenir **une cote de présence**.

**Si les candidats sont en retard pour faire leur cote de présence, ils sont considérés comme absents. Il n'est pas possible de transformer une absence pour retard en cote de présence.**

Dans le cas d'une cote de présence, la cote de l'épreuve orale est de 0 sur 40 MAIS la cote de l'épreuve écrite sur 60 est comptabilisée dans le total de la matière et le ou la candidate pourra demander à voir sa copie. Si l'écrit est réussi (cote égale ou supérieure à 30/60), le ou la candidate obtiendra une dispense pour l'écrit.